CAc du 10/10/2024

Nota bene : seuls les comptes rendus officiels, validés par le CAc, font foi.

- arrivé à 9:30 (manqué 30' sur PV précédent + jury VAE)
- statut d'artiste de haut niveau (5 à 10 dossiers soumis par an, 1 ou 2 éligibles)
- dispositif "FlexEtud" (prés. à suivre)
- sportifs de haut niveau : discuté dans un prochain conseil
- capacités d'accueil en 2ème année de santé : manque de "terrains de stages" (notamment hôpital, défaut d'encadrement ?)
- rétroplanning modifs. maquettes : deadline modifs "mineures" = 6 janvier 2025 (équivalent à deadline précédente)
- fortes contraintes : interopérabilité maquettes avec ADE, moodle, OSE
- point de règlement : on peut demander de dévoiler les oreilles (éventuellement cachées par des cheveux, un voile, etc.) pendant un examen (cf. oreillettes...)
- recherche en acquisition d'une 2ème langue (= autre que maternelle)
- renouvellement ED DESPEG
- actualisation réglement intérieur CED (= Collège des Études Doctorales) : 90 H de formation sur 3 années du doc, dérogation (140 H) dans certains cas (SMH, lié à Aix-Marseille) ; 15 à 20 doctorants par an, pour l'instant aucune prise en charge (transport / logement) pour les doctorants niçois qui vont à Marseille suivre des formations (obligatoires)

CSI

- rappel sur le cadrage (examen dossiers lors d'un prochain CAc)
- (i) colloques 500 à 5000€, (ii) projet recherche : 3000 à 15000€, (iii) équipements : 5000 à 40000€; crédits non reportables versés à compter de février 2025 (cf. passage à SIFAC+)
- ex. : CSI recherche 2024 (N-1) : 46 demandes, 29 soutenues, budget 260 K€ = env. 50% de la totalité des sommes demandées ; ordres de grandeur comparables (et stables sur 2-3 ans) en colloques / équipements
- deadline rapports 6/11, CAc novembre / décembre

CAc restreint du 10/10/2024

RIPEC3 MC

- 175 MC + PR pour 96 primes
- 54 primes pour 99 MC
- 42 primes pour 76 PR
- 16 à 32 recherche (plutôt 32 que 16)
- 11 à 16 pédagogie

• max 11 intérêt général

• max 11 autres missions

Résultats MC : - recherche : 34 - pédagogie : 13 - intérêt général : 5 - autres

missions : 2 - 1/3 femmes